



Politique de remboursement et d'annulation

En cas demande d'annulation de la part du participant:

Si nous sommes avisés 5 jours et + avant le début du cours : l'inscription est remboursable sauf 10% de retenue pour les frais d'administration.

Si nous sommes avisés entre moins de 5 jours mais plus de 3 jours avant le début du cours : l'inscription est remboursable à 50%.

Il n'y a pas de remboursement pour une annulation passé le délai de 3 jours.

En cas d'annulation du cours par Surf E-Motion (orage, maladie du formateur, etc) :

Le cours sera reporté à une date ultérieure ou annulé.

Le centre s'engage à rembourser le montant complet de l'inscription au participant.